

4-10 : L'architecture de l'outil « DIPI SUIVI »

Les données saisies dans le paramétrage sont reprises automatiquement dans les onglets « établissements » et « ARS » afin d'avoir en regard systématiquement les cibles validées en COPERMO pour les comparer avec les informations saisies pour la RPI « à jour » et visualiser ainsi facilement les éventuels écarts.

Le dossier initialisé par les ARS, est constitué par les établissements, via le système d'information « Dossier d'instruction des projets d'investissement – DIPI » développé par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et contenant l'ensemble des pièces du dossier ci-dessus et consultable à l'adresse suivante : <http://dipi.atih.sante.fr>.

Une fois le dossier validé par l'ARS, la complétude du dossier est vérifiée par la DGOS avant analyse par le groupe technique interministériel ou transmission au CGI pour contre-expertise indépendante.

Onglets	Plan des informations à saisir dans l'outil DIPI SUIVI
« Paramétrage »	<ol style="list-style-type: none"> 1) Description synthétique du projet Présentation du projet (nom, nombre de sous opérations, date de validation du COPERMO, année de le revue de projet) 2) Suivi de l'avancement du projet <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Suivi des conditions définies par le COPERMO <ol style="list-style-type: none"> 2.1.1. Suivi des recommandations 2.1.2. Suivi des engagements formulés en matière de RSI 2.2. Suivi des indicateurs clés d'avancement du projet d'investissement <ol style="list-style-type: none"> 2.2.1. Suivi de la trajectoire financière 2.2.2. Suivi des indicateurs immobiliers (surfaces) 2.3. Suivi du calendrier (mode portage) <ol style="list-style-type: none"> 2.3.1. Suivi de l'avancement du projet (stade) 2.3.2. Suivi du calendrier détaillé 2.4. Suivi des coûts et du financement du projet <ol style="list-style-type: none"> 2.4.1. Suivi des coûts 2.4.2. Suivi du financement du projet (plan de financement) 2.4.3. Suivi des décaissements 2.4.4. Délégation de crédits
« Etablissement »	<ol style="list-style-type: none"> 1) Description synthétique du projet <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Présentation du projet (nom, nombre de sous opérations, date de validation du COPERMO, année de le revue de projet) 1.2. Points clés depuis la dernière RPI 2) Appréciation générale sur le projet 3) Suivi de l'avancement du projet <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Suivi des conditions définies par le COPERMO <ol style="list-style-type: none"> 3.1.1. Suivi des recommandations (celles du COPERMO et celles complémentaires suite à la RPI de l'année précédente) 3.1.2. Suivi des engagements formulés en matière de RSI

	<p>3.2. Suivi des indicateurs clés d'avancement du projet d'investissement</p> <p>3.2.1. Suivi de la trajectoire financière</p> <p>3.2.2. Suivi des indicateurs immobiliers (surfaces)</p> <p>3.3. Suivi du calendrier</p> <p>3.3.1. Suivi de l'avancement du projet (stade)</p> <p>3.3.2. Suivi du calendrier détaillé</p> <p>3.4. Suivi des coûts et du financement du projet</p> <p>3.4.1. Suivi des coûts</p> <p>3.4.2. Suivi du financement du projet (plan de financement)</p> <p>3.4.3. Suivi des décaissements</p> <p>4) Documents à insérer (cf documents obligatoires listés dans l'annexe 6)</p>
« ARS »	<p>1) Avis global de l'ARS</p> <p>2) Suivi de l'avancement du projet</p> <p>2.1. Suivi des conditions définies par le COPERMO</p> <p>2.1.1. Suivi des recommandations (celles du COPERMO et celles complémentaires suite à la RPI de l'année précédente)</p> <p>2.1.2. Suivi des engagements formulés en matière de RSI</p> <p>2.2. Suivi des indicateurs clés d'avancement du projet d'investissement</p> <p>2.2.1. Suivi de la trajectoire financière</p> <p>2.2.1. Suivi des indicateurs immobiliers (surfaces)</p> <p>2.3. Suivi du calendrier</p> <p>2.4. Suivi des coûts et du financement du projet</p> <p>3) Points clés depuis la dernière RPI</p> <p>4) Evaluation des risques du projet à la date de la RPI</p> <p>5) Documents à insérer</p>
« COPERMO »	<p>1) Suivi des données clés</p> <p>2) Avis du groupe technique du COPERMO sur le respect des recommandations</p> <p>3) Avis du groupe technique du COPERMO sur l'avancement du projet</p> <p>4) Documents à insérer</p>